



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **MARGUERITES** (30) à :

BREISTROFF Laura [avec les félicitations du jury]
CAZILHAC Stéphanie
CLOPES épouse CUNY Muriel
FERREIRA DA CONCEICAO Charlotte
FOURNIS Mélanie
LLORENTE Océane [avec les félicitations du jury]
LOPEZ Aurélie
MONNIER Élodie
RUBIO Lucie [avec les félicitations du jury]
RUIZ [VILLARMAU-RUIZ] Mandy [avec les félicitations du jury]
VENZAL Laura
VÉGLIO Caroline
WALLET Géraldine

Fait à Paris, le 29 juin 2017,
le président de jury,

Philippe DENRY

